



Association des pêcheurs usagers du port. Assemblée générale Quel avenir pour le port ?

Dimanche à la salle Imagin'Arts, l'Association des pêcheurs usagers du port de Querqueville (APUPQ), forte de 272 adhérents, a tenu son assemblée générale.

Une réunion qui s'est déroulée en présence de Jean-Michel Maghe, maire délégué de Querqueville, et de Michel Louiset, maire adjoint de Cherbourg-en-Cotentin chargé du port, de la plaisance, de la filière nautique et de la pêche et membre du conseil portuaire, d'Yveline Druetz, conseillère départementale du canton de la Hague et maire de La Hague, de Jean Lepigouchet, président du CPML50 et vice-président de la FNPPS, et de Guy Broquaire, membre du conseil d'administration et du conseil portuaire.

500 000 € d'aides proposés

Michel Louiset a d'abord donné quelques nouvelles quant à l'aménagement du port. En effet, depuis l'acquisition du port, peu de chose a évolué. « **Des aménagements portuaires sont nécessaires à Querqueville. Une réunion aura lieu en avril. Pour Querqueville, la somme de 500 000 € sera proposée au vote. Ce sera une réunion de concertation et d'expertises, précise-t-il. Il ne faut toutefois pas se faire trop d'illusion, car avec 500 000 €, on ne va pas loin.** » Jean-Michel Maghe précisant que tant que le port sera classé en zone naturelle, on ne pourra rien faire.

De son côté, Jean Lepigouchet a longuement commenté la réglementation sur la pêche



Les membres du bureau de l'APUPQ, avec à leurs côtés, Jean-Michel Maghe, Michel Louiset et Yveline Druetz.

au bar. Mais pas de changement dans l'immédiat. Il a également expliqué les règles de circulation dans les concessions du domaine public maritime, la qualité des eaux et ses conséquences quant à la pêche et la consommation des coquillages.

Yveline Druetz, elle, a rappelé que le remplacement du bateau de sauvetage d'Urville était à prévoir, et que le conseil départemental est très concerné.

Incivilités et non-respect

Le président de l'association des usagers, Gilbert Joret, a, pour sa part, demandé à l'assistance d'avoir une pensée pour les membres de l'association décédés la saison passée. Puis il a déploré les nombreuses incivilités : bateaux démarrés dans la baie, vols sur le terre-plein et à bord, mise à l'eau d'annexes, dégradation de véhicules, dégradation de bateaux au mouillage, vols de matériel en mer. Il a donc appelé incidemment qu'il fallait systématiquement porter plainte auprès de la police pour les délits dans la zone portuaire et auprès de la gen-

darmerie maritime pour les délits commis en mer.

Le non-respect des consignes données dans le règlement intérieur du port est également un problème récurrent, avec pour exemples : la non-identification de matériels, des bateaux stationnés sur le terre-plein d'hivernage et sur le terre-plein des bateaux à vendre, des emplacements d'annexes et des mouillages, ou encore le dépôt de bateaux sur le terre-plein d'hivernage ou sur le terre-plein des bateaux à vendre sans consultation des responsables.

Le président souhaite passer la main

Côté pêche : la pêche de la raie brunette est toujours interdite et la pêche au bar est interdite du 1^{er} janvier au 30 juin. Après, c'est un bar par jour et par pêcheur jusqu'au 31 décembre.

Les rapports financier, moral et d'activité ont été adoptés à l'unanimité.

Conseil portuaire : le conseil portuaire s'est réuni deux fois en 2016. Une étude est en cours de réalisation pour une première tranche de travaux sur le port, fin 2017-dé-

but 2018. Dans cette étude, il est envisagé d'implanter des pontons dans la douve.

Les membres de l'APUPQ siégeant au conseil portuaire sont : titulaires : Gilbert Joret, Jean-Claude Lecarpentier, Henri Brunetière, et suppléants : Bernard Avoine, Rémy Hamel et Laurent Philippart

Élections : Le bureau de l'APUPQ est composé de Gilbert Joret, président ; Jean-Claude Lecarpentier, trésorier ; Laurent Philippart, trésorier adjoint ; Christophe Lampin, représentant du CPML50 ; Bernard Avoine, représentant de la FNPPS et du CPML50 ; Henri Brunetière, responsables travaux ; Joël Lefrand, Rémy Hamel et Fernand Giot, renforts.

Le président Joret souhaite que l'on envisage son remplacement. Il a également fait remarquer qu'il manquait au bureau un vice-président et un secrétaire adjoint. De plus, le responsable des travaux souhaiterait un remplaçant.

Se sont représentés : Luc Gaudin, Martial Besnard, Christian Duval et Christophe Ferrary. Ils ont été élus à l'unanimité, mais il n'y a aucun membre pour occuper les postes vacants.



Un peu plus de 100 personnes ont assisté à cette assemblée générale.